

Pédophilie : l'Église réagit

Après le rapport Sauvé et les déclarations du président de la Conférence des évêques de France, sur le secret de la confession, c'est l'heure du questionnement au séminaire de La Castille à Solliès-Ville.

Le ministre de l'Intérieur, également ministre des cultes, Gérard Darmanin a reçu hier, le président de la Conférence des évêques de France, M^{gr} Eric de Moulins-Beaufort. Celui-ci avait déclaré que le secret de la confession était « plus fort que les lois de la République » et ne pouvait donc pas être brisé. Des paroles qui faisaient suite au rapport dit Sauvé, de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (lire également en pages France).

Au séminaire de La Castille à Solliès-Ville, ces problèmes sont clairement abordés durant la formation des futurs prêtres. Mais seulement à l'occasion de quelques journées de prévention-sensibilisation, sur les sept ans d'études qu'ils doivent suivre. Le diocèse de Fréjus-Toulon fait appel depuis une dizaine d'années à Magali Menut, coordinatrice de la cellule d'écoute des abus sexuels de l'Église pour le Var.

Conseillère conjugale, elle est également en charge de la formation pour la protection des mineurs, à destination des adultes et des jeunes. Des adultes qui peuvent être des séminaristes, des prêtres mais aussi des laïcs travaillant au sein de l'Église et tous en responsabilité de mineurs : de l'aumônerie au catéchisme en passant par le patronage qui correspond en quelque sorte au périscolaire, par exemple avec l'aide aux devoirs.



Au domaine de La Castille, Magali Menut et le père Benoît Moradei, directeur du séminaire, vont réfléchir à la suite à donner au rapport Sauvé dans le cadre des journées de prévention des abus sexuels sur mineurs. (Photo Laurent Martinat)

Comprendre la mémoire traumatique

Ainsi au cours d'une journée de formation, ils sont amenés à écouter les témoignages de victimes pour comprendre ce qu'est la mémoire traumatique, comprendre ce que vit une personne qui a été victime d'un abus sexuel en étant mineur, l'impact que cela va avoir sur toute sa vie.

Au cours de cette journée, suit un volet justice. Le but « est de savoir quelles actions on peut mettre en place dans des situations où on a des enfants victimes : le signalement, les procédures, etc. » explique Magali Menut. Toujours dans cette même journée, sont abordées les attitudes que prêtres et laïcs doivent avoir en tant qu'éducateurs. Par exemple, un prêtre

va toujours confesser un mineur au vu des autres, mais sans que quiconque puisse l'entendre pour respecter le secret de la confession.

Éducation affective, relationnelle et sexuelle

Les séminaristes suivent également une formation EARS, autrement dit « Éducation affective, relationnelle et sexuelle ». Une journée la première année pour réfléchir avant de rentrer au séminaire. Et deux jours, la dernière année pour réfléchir sur eux-mêmes. « Sont-ils clairs avec leur façon d'être en relation avec autres, avec leur affectivité, leur sexualité ? » explique Magali Menut.

Victimologue, thérapeutes, anciens gendarmes et magistrats interviennent également tout au long du cursus des séminaristes.

Confidences hors confessions

Depuis la publication du rapport Sauvé, le directeur du séminaire de La Castille, le père Benoît Moradei confie être passé par toutes sortes de sentiments : « La tristesse, la colère » mais aussi « le questionnement. » « Le chiffre énorme de 300 000 victimes dont 216 000 par des religieux, prêtres et diacres » l'effraie encore. Ainsi que le chiffre de « 10 % de la population en France ayant subi des violences sexuelles

dans la société, au sein de la famille ou de l'Église. Cette ampleur m'a effaré. Ce sont des vies détruites. » Il fait partie des prêtres qui ont reçu des confidences hors confessions. Il a donc transmis ces faits à la cellule de veille et au parquet.

« J'ai pleuré de voir cette ampleur de voir cette ampleur »

« J'ai pleuré de voir cette ampleur », avoue Magali Menut qui intervient au séminaire avec un prêtre. Je me sens, comme membre de l'Église, responsable. Je me demande ce que j'ai fait ou pas, qui aurait pu ralentir cela. On est dans une période douloureuse de questionnement. Il faut un temps d'ana-

lyse. Le dossier Sauvé nous montre peut-être des angles morts que l'on n'a pas traités, et on va y travailler. » Les évêques vont se réunir en novembre à Lourdes pour analyser le rapport Sauvé et réfléchir. Les formateurs des séminaires vont se réunir ce même mois pour faire un état des lieux, et « voir ce qui peut-être développé » conclue le père Benoît Moradei. En attendant, insiste-t-il, avec Magali Menut, il y a le numéro de la cellule d'écoute des abus sexuels dans l'Église : le 06.81.38.60.74. Et un mail : ecoute.victimites@diocese-frejus-toulon.com.

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

Le secret de la confession

Selon le ministre Gérard Darmanin, le secret de la confession imposé par le droit canon aux prêtres ne prévaut pas sur le droit pénal. Il a soutenu hier, que les prêtres ayant connaissance de crimes contre des « enfants de moins de 15 ans », devaient porter ces

faits de pédocriminalité à la connaissance de la justice, et ne pas y opposer le secret de la confession. « Trahir le secret de la confession est une des fautes les plus graves au sein de l'Église. C'est trahir celui qui est venu en confiance, soutient le père Benoît Moradei. Quand on

reçoit ce type de confidences, il faut permettre à la personne d'en parler en dehors de la confession. » Pour Magali Menut, « il faut distinguer la confession de l'auteur d'abus sexuels et de la personne victime. Une enquête a montré que moins de 1 % des prêtres en

prison, s'étaient confessés avant d'être pris. Certains prêtres au moment de la confession transmettent une carte avec le 119. » C'est le numéro du Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger.

Mais pour le prêtre, il est aussi

important durant la confession « d'expliquer que le mineur n'est pas coupable, que c'est une victime » insiste-t-elle. « Au sein du diocèse, il y a des personnes compétentes pour orienter les victimes mais aussi les écoutants » conclut le père Moradei.

R. M.